



# KRONOS

CHAPE PRÉ-MÉLANGÉE, À SÉCHAGE RAPIDE

KRONOS Chape pré-mélangée, à séchage rapide	
PRODUIT	Chape pré-mélangée pour la réalisation de supports intérieurs et extérieurs, à séchage rapide, à retrait compensé, composée de ciments, d'agrégats sélectionnés selon une courbe granulométrique spécifique et d'additifs spécifiques.
CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Sacs de 30 kg environ.</li> <li>· Palettes de 48 sacs = 1440 kg net par palette.</li> <li>· Stocker le produit dans son emballage d'origine intact. Ne pas disperser la poussière. Selon le DM 10-05-2004 le produit correctement stocké doit être utilisé dans les 6 mois à compter de la date d'emballage imprimée sur le sac.</li> </ul>
APPLICATIONS	<p><b>CHAPE ADHERENTE - Épaisseur minimale de 3 cm (supports adéquats) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· fixer le long des murs et des piliers, une bande périphérique de hauteur appropriée (type dBred LF5) ;</li> <li>· insérer une treillis galvanisé Ø 2 mm, maille 5 x 5 cm, d'une épaisseur maximale de 4 cm, décentrée d'un tiers de la hauteur totale de la chape ;</li> <li>· avant la pose de la chape, traiter la surface avec un latex favorisant l'adhérence (type Edilstik).</li> </ul> <p><b>CHAPE FLOTTANTE - Épaisseur minimale de 4 cm :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· poser une feuille imperméable sur le support (PVC, polyéthylène, sous-couche acoustique imperméable, etc.) en évitant la formation de plis et de poches. Fixer le long des murs et des piliers, une bande périphérique de hauteur appropriée (type dBred LF5) ;</li> <li>· insérer un treillis galvanisé de Ø 2 mm, maille 5 x 5 cm, d'une épaisseur maximale de 5 cm, en veillant à le maintenir d'un tiers de la hauteur totale de la chape.</li> </ul>
MODALITÉ D'APPLICATION	<p><b>Préparation du support :</b> le support doit être propre, solide, résistant, sec, avec une humidité relative inférieure à 2 % et ne pas être sujet à des remontées d'humidité.</p> <p><b>Traitement :</b> Kronos peut être mélangé à l'aide d'un mélangeur à tambour, d'une machine à mélanger en continu ou à la main. Le mélange doit avoir une consistance de "terre humide" similaire à celle d'une chape traditionnelle. Il faut utiliser entre 7 et 8 % d'eau pour le mélange, soit environ 2,0 à 2,4 L par sac de 30 kg, en fonction des conditions climatiques. Pour le mélange dans une bétonnière, il est recommandé de verser d'abord l'eau, puis le matériau, en remuant pendant un maximum de 2 minutes, jusqu'à l'obtention de la consistance souhaitée.</p>
CARACTÉRISTIQUES	<p>Mortier pré-mélangé traditionnel à base de ciment et de sables séchés sélectionnés, adapté à la production de chapes en ciment à consistance de "terre humide", à utiliser pour la réalisation de sols intérieurs à hautes performances et à séchage rapide.</p> <p>Il s'agit d'un produit qui, grâce à sa courbe granulométrique constante et à la quantité de ciment, évite toujours les pertes volumétriques et le retrait hydraulique, ce qui permet de l'utiliser sur les planchers chauffant tout en maintenant des performances mécaniques élevées, une conductivité thermique faible et une vitesse de pose élevée.</p> <p>Il peut être utilisé sur tous les types de sols, avec ou sans isolation thermique ou acoustique et sur des chapes allégées. Une fois sec, tout type de revêtement peut être appliqué sur la chape (bois, carrelage, moquette, revêtements plastiques, etc.).</p>



Edilteco S.p.A. Via dell'Industria, 710 . 41038 San Felice sul Panaro (MO) Italie . Tél. +39 0535 82161 . Fax +39 0535 82970  
www.edilteco.fr | info@edilteco.fr

COMPANY WITH  
QUALITY SYSTEM  
CERTIFIED BY DNV  
ISO 9001

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Poids spécifique de la poudre :	1570 kg/m <sup>3</sup> env.	-
	Chape flottante - épaisseur min. d'application :	4 cm	-
	Eau de gâchage :	7 - 8 % env.	-
	Granulométrie :	0 - 4 mm	-
	Rendement par épaisseur 10 mm :	17 kg/m <sup>2</sup>	-
	Résistance à la compression :	C25 ( $\geq 25$ N/mm <sup>2</sup> )	EN 13813
	Résistance à la flexion :	F5 ( $\geq 5$ N/mm <sup>2</sup> )	EN 13813
	Temps de séchage :	14 heures	-
	Classe de réaction au feu :	A1 <sub>n</sub>	EN 13813
	Conductivité thermique $\lambda$ (valeur tabulée) :	1,35 W/mK	EN 10456
	Temps d'utilisation :	45 minutes	-
	<b>Temps de séchage de la chape à épaisseur <math>\leq 4,0</math> cm :</b> en fonction de l'épaisseur, des conditions réelles du support, et des conditions environnementales et météorologiques.		
	Revêtement par carrelage :	après 48 heures	
	Revêtement par pierres naturelles et marbre :	après 72 heures	
Revêtement par bois et similaires :	après 7 jours		
<b>NB :</b> ces temps se réfèrent à un épaisseur de la chape $\leq 4$ cm, et à une température de +23 °C, H.R 50 % et ventilation $\geq 2$ m/sec.			
CONSIGNES	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Pose de bandes périphériques phonoabsorbants d'une hauteur supérieure à celle du sol fini.</li> <li>· Ne pas appliquer à des températures inférieures à +5 °C ou supérieures à +35 °C.</li> <li>· 48 heures après la pose, réaliser des joints de fractionnement au niveau des ouvertures et dans tous les cas pour les surfaces supérieures à 25 m<sup>2</sup>.</li> <li>· Ne pas mélanger plus de 2 minutes.</li> <li>· Ne pas ajouter d'eau pendant le durcissement.</li> <li>· Éviter l'exposition aux courants d'air.</li> <li>· Avant la pose du parquet, vérifier que le taux d'humidité résiduelle est <math>\leq 2</math> %.</li> <li>· Nous recommandons d'utiliser une colle réactive à base de silane comme colle à parquet.</li> <li>· Ne pas ajouter de matériaux étrangers.</li> <li>· Toute interruption dans le coulage des bandes de niveau doit être effectuée verticalement par rapport à la surface de pose.</li> <li>· Les joints de coulage doivent être traités au préalable avec un latex favorisant l'adhérence (type Edilte-tik), et réalisés "frais sur frais".</li> <li>· Afin d'évaluer toutes autres applications différentes, il est indispensable de contacter notre Bureau Technique.</li> </ul>		
<p>Les informations figurant sur cette fiche résultent de notre connaissance des produits et de notre expérience. Les caractéristiques obtenues in situ peuvent varier en fonction des conditions de mise en œuvre. En cas d'application non explicitement prévue dans le présent document, il appartient à notre clientèle de se renseigner ou de procéder à des essais préalables représentatifs. Les informations figurant sur cette fiche ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part quant à l'utilisation du produit. Elles n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de vente. Avant toute mise en œuvre, il convient de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition suivante.</p>			